

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 10374

présenté par

Mme Panot, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiroir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 7

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« XXVI. – Le présent article ne s'applique pas aux caissières. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous proposons d'exclure les caissières de la réforme des retraites du Gouvernement.

Seulement 40% des caissiers et employés de libre-service se déclarent satisfaits de leur vie professionnelle, un taux bien inférieur à l'ensemble des salariés. Or, ils ne sont que 9,8% à avoir reçu une promotion ces cinq dernières années contre 14,8% des salariés du privé selon l'enquête Formation et qualification professionnelle 2014-2015 de l'INSEE. Huit caissiers sur 10 sont des femmes, des caissières

C'est une véritable assignation à leur poste que les caissières doivent subir pendant toute leur carrière : 20% seulement ont pu bénéficier d'une formation les cinq dernières années contre 38% des salariés du privé.

Nous proposons que les caissières puissent continuer à avoir le droit de bénéficier de leur retraite à 62 ans, et rappelons que la retraite à 60 ans doit rester notre horizon commun.